CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 19 novembre 2013 à 19h00.

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent : monsieur Alain Carrier, siège # 3

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil de façon électronique, jeudi le 14 novembre.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (19h10)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-11-277

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia (6): ouvert.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
- 4. SALAIRE ADJOINTE
- 5. OFFRE DE SERVICE GÉNIVAR : RUE GRÉGOIRE/LACHANCE
- 6. AUTRES ITEMS:

PÉRIODE DE QUESTIONS

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

2013-11-278

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renoncer à l'avis de convocation. Tel que convenu, après avoir pris des informations auprès du procureur de la municipalité, Me Yves Boudreault, ce dernier fait mention que considérant que le Code municipal n'a pas suivi l'évolution de l'électronique cette réunion est considérée conforme si le conseiller absent ne conteste pas les sujets à l'ordre du jour. Après discussion avec monsieur Carrier, ce dernier ne s'objecte pas sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. SALAIRE ADJOINTE

2013-11-279

Considérant qu'au contrat de travail de madame Erika, adjointe, il est mention à l'article 3.1 qu'à chacune des années subséquentes le salaire de l'année précédente sera haussé, selon l'IPC par année;

Considérant que madame Ouellet demande d'avoir la même augmentation que les journaliers, soit 2.5%;;

Après discussion, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'augmentation de 2.5% à madame Quellet.

5. <u>OFFRE DE SERVICE GÉNIVAR : RUE GRÉGOIRE /</u> <u>LACHANCE</u>

2013-11-280

Considérant que monsieur Olivier Bourque de la firme Génivar à informer la municipalité qu'il restait de l'argent dans le programme gouvernementale PIQM, volet 1.5;

Considérant qu'il a eu une demande de proposition d'honoraires pour la préparation d'une estimation d'avant-projet et d'une demande d'aide financière au volet 1.5 du programme PIQM, en lien avec les rues Lachance et Grégoire;

Considérant qu'il y a eu dépôt d'estimation d'avant-projet par la firme Génivar au montant forfaitaire de 3 450 \$ (plus taxes), Ce montant comprend :

- Discussion sur le concept du projet avec le client
- Préparation d'un croquis en plan des services existants / projetés;
- Évaluation préliminaire des services d'aqueduc et d'égouts projetés
- Préparation d'une estimation préliminaire;
- Préparation de la demande PIQM 1.5
- Présentation sous forme de lettre/rapport;
- Coordination auprès du MAMROT

Ce montant inclus les dépenses de déplacement.

Après discussion, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu des conseillers présents d'accepter l'offre de service de Génivar au montant de 3 450 \$ (plus les taxes).

6. VARIA

Aucun autres sujets ne peuvent être ajouté considérant l'absence d'un conseiller.

7. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2013-11-281

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 19h56.

DANY QUIRION, MAIRE	
FRANCINE TALBOT, D. G.	- SECTRÉS.